

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit mai, le Conseil Municipal de la Commune de Viuz-en-Sallaz, dûment convoqué le seize mai, s'est réuni en Mairie sous la présidence de M. Pascal POCHAT-BARON, Maire.

Présents : POCHAT-BARON Pascal, Maire ;

Adjoint au Maire : BOCHATON Maryse, CHENEVAL Jean-Pierre, GOY Corinne, GOY Francis, LABAYE Josette, SECCO Laëtitia, VALENTIN Pierre

Conseillers municipaux : CAMUS Isabelle, CENCI Antoine, CHARBONNIER Virginie, CHEMINAL Joëlle, DEVESSA Marie, GERNAIS Benjamin LAOUFI Nadia, LAVERRIERE Magali, MACHERAT Martial, MILESI Gérard, MOENNE Monique, PAGNOD Pascale, PELLET Sébastien, STAROPOLI Michel, VAUR Florence

Absents représentés : Pouvoir de GAVARD-PERRET Alexandre à GERNAIS Benjamin ; de PILLET Isabelle à PAGNOD Pascale ; de VIGNY Gérald à POCHAT-BARON Pascal ;

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.
 Madame Maryse BOCHATON est élue secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 26
Présents : 23
Représentés : 3
Votants : 26

Délibération n° D2024_046- FINANCES

Attribution de subvention à des organismes de formation

La commune a été sollicitée pour l'attribution de subvention pour ses projets de voyages scolaires. Il est proposé l'attribution d'une subvention de 30 € par élève originaire de Viuz-en-Sallaz.

Organisme	Date de la demande	Projet	Nbre d'élèves de Viuz	Subv. Sollicitée
Lycée Guillaume Fichet	15/04/24	Voyage scolaire élèves d'Italien	3	90 €
Lycée Guillaume Fichet	12/04/24	Voyage scolaire élèves latinistes	6	180 €

Après exposé et en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **ATTRIBUE** une subvention de 90 € au lycée Guillaume Fichet de Bonneville, dans le cadre du voyage en Ligurie des élèves italianistes
- **ATTRIBUE** une subvention de 180 € au lycée Guillaume Fichet de Bonneville, dans le cadre du voyage « Art et patrimoine Rome-Latium-Campanie des élèves latinistes
- **DIT** que les crédits sont prévus au budget 2024

VOTE	POUR	25
	CONTRE	0
	ABSTENTION	1 (L.SECCO)
Adopté à la majorité		

Ainsi fait été délibéré, Les jour, mois et an que dessus
 Au registre sont les signatures, Pour Extrait conforme
 Le Maire,
 Pascal POCHAT-BARON

La secrétaire de séance
 Maryse BOCHATON

Certifié exécutoire
 Télétransmission sous-préfecture le 29/05/24
 Publication en ligne le 29/05/24
 Pour le Maire et par délégation,
 La Directrice Générale des Services
 Pascale CHAPUIS